

Edité le : 14/04/2026

Rapport d'analyse

Page 1 / 2

CA GARD RHODANIEN - POLE AMENAGEMENT  
TERRITOIREMAISON ENVIRONNEMENT  
1007 ROUTE DE VENEJAN  
30200 ST NAZAIRE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (\*\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE26-40600	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DD DU GARD
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2603-24271-1</b>	<b>N° Prélèvement :</b>	00194879
<b>N° Analyse :</b>	00196761	<b>Nature:</b>	Eau de distribution
<b>Point de Surveillance :</b>	MOYEN ET BAS SERVICE COTTON	<b>Code PSV :</b>	000000846
<b>Localisation exacte :</b>	SANITAIRES CRÈCHE EUGÉNIE THOME		
<b>Dept et commune :</b>	<b>30 BAGNOLS-SUR-CEZE</b>		
<b>Coordonnées GPS du point (x,y)</b>	<b>X : 44,1600915000</b>	<b>Y :</b>	4,6201544000
<b>UGE :</b>	2490 - AGGLOMERATION GARD RHODANIEN VEOLIA		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Type de visite :</b>	BBADD	<b>Type Analyse :</b>	BADD
<b>Nom de l'exploitant :</b>	VEOLIA EAU - CGE- GARD	<b>Motif du prélèvement :</b>	CS
	256 CHEMIN DU VIGET		
	PLAINE DE CROUPILLAC - BP 2 9		
	30104 ALES CEDEX		
<b>Nom de l'installation :</b>	BAGNOLS MOYEN ET BAS SERVICE	<b>Type :</b>	UDI
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 27/03/2026 à 10h30	Réception au laboratoire le 27/03/2026 à 13h49	<b>Code :</b> 000692
	Prélevé par CARSO LSEHL / CHAPEL Claire - LSEHL		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
<b>Traitement :</b>	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 30/03/2026 à 15h13

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
------------------------	-----------	--------	----------	--------	----	--------------------	-----------------------	--------

.../...

Edité le : 14/04/2026

Identification échantillon : LSE2603-24271-1

Destinataire : CA GARD RHODANIEN - POLE AMENAGEMENT TERRITOIRE

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
<b>Dérivés du phénol</b> <i>Alkylphénols</i>							
4-nonylphénols ramifiés	< 0.030	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Méthode interne M_ET291	0.030		#
<b>Médicaments</b> <i>Hormones et stéroïdes</i>							
Estradiol 17 beta	< 1	ng/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET274	1		#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

N.M. = Non Mesuré

11BADD@

ANALYSE B ADITIONNELLE (BADD) ARS 11-2026

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Amandine MARTIN-MICHELOD  
Ingénieur de Laboratoire

